

## La marque « Produit du PNR des Préalpes d'Azur » pour bientôt ?

Une délégation de notre Parc naturel régional, constituée d'agriculteurs, d'élus, de membres du Conseil de développement et de chargés de missions, s'est rendue dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc afin d'étudier les différentes possibilités de développement de la marque «Parc naturel régional des Préalpes d'Azur», à la fois sur les produits agricoles et artisanaux mais aussi sur les prestations touristiques et culturelles.

Cette «marque Parc» véhicule les enjeux et les spécificités du territoire et défend trois valeurs essentielles : **l'appartenance au territoire**, **l'environnement préservé** et **valorisé** ainsi que la **dimension humaine**.

Suite à ce voyage d'études, un groupe d'éleveur et un groupe d'apiculteurs se lancent dans la démarche.

### Prochaine étape :

Apiculteurs et éleveurs vont élaborer les cahiers des charges de leur Marque Parc. Le PNR reste à l'écoute d'autres professionnels potentiellement intéressés.

contact : Hugues Ancellin,  
chargé de mission agriculture et forêt  
hancellin@pnr-prealpesdazur.fr - 04 92 42 08 63



### En cours...

Après les panneaux indiquant les entrées et les communes du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, le travail sur la signalétique continue !

Il vous sera bientôt proposé un guide explicatif sur la nouvelle réglementation qui concerne la publicité et la signalétique.



En parallèle de ce guide, des modèles de panneaux et mobiliers de signalisation vont être réalisés, que vous pourrez choisir de mettre en place dans votre commune.

**Objectif** : mieux valoriser nos entreprises et préserver les paysages.

contact : Fabienne Méline,  
chargée de mission paysage  
et aménagement du territoire  
fmeline@pnr-prealpesdazur.fr  
04 92 42 08 63

### Dites-le à vos professionnels !

**GRATUIT**

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur propose de réaliser des pré-diagnostic gratuits à destination des professionnels de votre commune. Cela participe aux objectifs de la Charte du PNR.

Vous pouvez inciter vos professionnels à effectuer des pré-diagnostic sur :

- les déchets : pour mieux les gérer et les valoriser
- les énergies : pour maîtriser les consommations\*
- l'environnement : pour améliorer les impacts environnementaux de l'entreprise

Plus d'informations et contact à la CCI NCA :  
Johann Thomas  
energie@cote-azur.cci.fr - 04 93 13 74 71

\*Financements : Région PACA, Conseil général 06, ADEME et Union Européenne

## Du matériel pour des festivités écoresponsables

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, peut vous prêter de quoi rendre vos festivités plus écologiques et plus informatives sur le territoire du PNR :

- Vous pouvez faire découvrir le territoire et ses 45 communes en empruntant le matériel de communication du PNR (posters de présentation, oriflammes, banderoles, etc.)
- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur met à disposition des organisateurs gratuitement, depuis 2013, un éco-pack par l'intermédiaire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur



### Qu'est-ce qu'un éco-pack ?

Un éco-pack est composé de poubelles de tri (verre, emballages, bio-déchets), de signalétique, de cendriers et d'éléments de communication et de sensibilisation.

En complément, les organisateurs ont également accès aux 5 fiches techniques permettant d'appréhender les principaux enjeux d'une manifestation écoresponsable.

### Comment le transporter ?

Le matériel de l'éco-pack est transportable dans une voiture citadine à la condition de replier les sièges arrières. Le poids total de l'éco-pack est de 70 kg et le poids de l'élément le plus lourd à transporter est de 20 kg. Il est adapté pour une manifestation d'environ 2000 personnes. (Cf. [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr))

### Comment faire pour récupérer cet éco-pack ?

C'est très simple, il suffit de prendre contact avec le PNR des Préalpes d'Azur pour réserver le matériel durant la durée de la manifestation. L'organisateur vient ensuite chercher le matériel dans les locaux du Parc naturel régional puis le ramène à la fin de la manifestation.

contacts : Armelle Tilly et Magali Allio,  
Ambassadrices (agents de sensibilisation) du PNR des Préalpes d'Azur  
[ambassadeur@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:ambassadeur@pnr-prealpesdazur.fr) - 04 92 42 08 63



## Nos engagements une nouvelle fois reconnus !

La charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, véritable projet de développement de notre territoire jusqu'en 2024, a été labellisé Agenda 21 local. C'est la reconnaissance d'une politique de développement écologiquement et socialement responsable.

### En route pour sa mise en œuvre !

#### Agenda :

- **5 avril 2014** : Assemblée générale du Conseil de développement à Le Broc à 10h
- **16 mai 2014** : Réunion du Conseil scientifique
- **22 mai 2014** : Comité syndical du PNR
- **5 juin 2014** : Bureau du PNR
- **19 et 20 juin 2014** : Université des PNR de PACA sur les nouvelles économies à Greoux-les-Bains (04)

Journal des élus - n°3 - avril 2014  
Rédaction/Mise en page : SM PNRPA  
Photos : © SM PNR Préalpes d'Azur /  
PNR Haut-Languedoc / Région PACA



Parc naturel régional des Préalpes d'Azur  
1 avenue François Goby - 06 460 Saint-Vallier-de-Thièy  
04 92 42 08 63 - [contact@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:contact@pnr-prealpesdazur.fr)

